

### **III. La V<sup>e</sup> République s'enracine. Après-gaullisme et alternance politique**

*Sans crise institutionnelle se succèdent Georges Pompidou, continuateur, pour l'essentiel, de De Gaulle, Valéry Giscard d'Estaing, qui rallie l'opposition centriste et dont les tentatives de réforme se heurtent à la crise, François Mitterrand. L'élection de celui-ci à la présidence de la République entraîne une alternance politique, suivie après les élections législatives de 1986, d'une période de «cohabitation ».*

#### **III. a. Les années Pompidou**

##### **III.a.1. L'élection.**

La succession de De Gaulle, épreuve pour les institutions, se déroule sans crise. L'élection oppose, outre les candidats de gauche et d'extrême gauche, le centriste Alain Poher, président du Sénat, et Georges Pompidou, qui se réclame de la tradition gaulliste et des institutions de la V<sup>e</sup> République. Sa volonté d'ouverture au problème européen lui vaut le ralliement d'une partie des centristes autour de Jacques Duhamel, René Pleven, Joseph Fontanet.

Au premier tour, Georges Pompidou obtient 44,5 % des suffrages exprimés, devançant nettement Alain Poher (23 %) et Jacques Duclos (21 %). Le Parti communiste, hostile à un rapprochement des socialistes et du centre et aux orientations « atlantistes » d'Alain Poher, appelle ses électeurs à l'abstention. Tous ne suivent pas cette consigne : le taux d'abstention passe de 22,41 à 31 %. Georges Pompidou obtient plus de 58 % des exprimés et 37,50 % des inscrits ; Alain Poher, respectivement 42 % et moins de 27 %. Ce succès démontre les aptitudes du gaullisme à survivre à de Gaulle et enracine les institutions de la V<sup>e</sup> République.

##### **III.a.2. Débloquent la société.**

La nomination de Jacques Chaban-Delmas, gaulliste de tradition radicale, comme Premier ministre, l'entrée dans le gouvernement de centristes ralliés, la mise en cause par la déclaration gouvernementale d'une « société bloquée » témoignent d'une volonté d'ouverture. L'Etat s'efforce de développer la négociation contractuelle dans les relations du travail. Le gouvernement surmonte les mouvements sociaux et l'agitation des groupes gauchistes. Mais une partie de sa majorité, conservateurs au

sein de l'UDR gaulliste, républicains indépendants qui veulent marquer leur spécificité, critique une politique jugée trop peu ferme.

Dans la même période, la gauche non communiste se réorganise autour du nouveau Parti socialiste fondé en juillet 1969, qui s'oriente vers un rapprochement avec le Parti communiste. A Épinay, en juin 1971, François Mitterrand entre au Parti socialiste et en devient le premier secrétaire. Au long des années, le nouveau parti va se grossir d'apports nouveaux, recueillant une part des fruits de la contestation de 1968.

Le président de la République poursuit les grandes orientations du général de Gaulle en matière de politique extérieure. Le seul infléchissement, d'ailleurs amorcé par de Gaulle en février 1969, est la levée, en mai 1971, du veto français à l'entrée de l'Angleterre - jugée susceptible d'équilibrer l'Allemagne fédérale - dans le Marché commun. Georges Pompidou, qui espère rallier les centristes d'opposition et diviser la gauche (les socialistes sont favorables à l'élargissement de l'Europe), consulte les

Français, le 23 avril 1972, par voie de référendum, sur l'élargissement du Marché commun. Mais l'appel à l'abstention du Parti socialiste transforme en demi-échec le succès d'opinion escompté (prévu) par le président de la République. Le oui obtient 68 % des suffrages exprimés, mais seulement 36 % des inscrits, avec 39,5 % d'abstentions et 7,1 % de blancs et nuls.

### **III.a.3 Les temps difficiles.**

Désireux de reprendre l'initiative, le président de la République remplace, le 5 juillet 1972, aux fonctions de Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas par Pierre Messmer, représentant du gaullisme orthodoxe, plus proche de l'Élysée. Cependant, l'opposition de gauche socialiste et communiste est unie désormais dans un Programme commun de gouvernement. Aux élections de mars 1973, la majorité, quoique en recul, l'emporte, grâce, au second tour, à l'appoint des électeurs centristes hostiles au Programme commun. Le gouvernement Messmer est remanié : Michel Jobert, secrétaire général de l'Élysée depuis 1969, devient ministre des Affaires étrangères. Ce gouvernement affronte une situation de crise. Elle tient aux difficultés sociales (illustrées par la grève de l'entreprise d'horlogerie Lip), à la gravité de la situation internationale (la guerre d'octobre 1973 oppose Arabes et Israéliens et fait peser des menaces sur le ravitaillement en pétrole de l'Europe), à l'état de santé enfin du président de la République, dont l'aggravation est sensible malgré des démentis. Dès lors, les spéculations sur une prochaine élection présidentielle vont bon train.

### **III.b. La présidence de Valéry Giscard d'Estaing**

#### **III.b.1. A la recherche d'un « consensus ».**

Lorsque Georges Pompidou disparaît le 2 avril 1974 au soir, l'intérim est à nouveau assuré, comme le 27 avril 1969, et conformément aux institutions, par le président du Sénat, Alain Poher. A la différence de 1969, la gauche unie présente un candidat dès le premier tour : François Mitterrand. Du côté de la majorité s'opposent Jacques Chaban-Delmas et le ministre des Finances Valéry Giscard d'Estaing. Il est soutenu par les républicains indépendants, les centristes d'opposition et une fraction des gaullistes autour de Jacques Chirac. La participation électorale est très élevée : il n'y a que 15,77 % d'abstentions. François Mitterrand obtient 43,3 % des suffrages en métropole, Valéry Giscard d'Estaing 32,91 %, Jacques Chaban-Delmas, qui au long de sa campagne a déçu, 14,6 %. L'issue du second tour est incertaine. Valéry Giscard d'Estaing, qui a convaincu de sa volonté de changement une frange des électeurs, l'emporte de justesse par 50,81 % des suffrages exprimés, contre 49,19 % à son adversaire. Un peu plus de 420 000 suffrages séparent les deux candidats. Le taux de participation, inégalé, est de 87,9 %. Si l'élection présidentielle est pleinement entrée dans les moeurs politiques des Français, le pays paraît coupé en deux.

Le nouveau président de la République, grand bourgeois libéral, désireux de gouverner « au centre » et de trouver un certain « consensus », va se heurter aux dures contraintes de la lutte politique et à des contestations diverses, sur une toile de fond de crise économique et de tensions internationales aggravées. Le Premier ministre est Jacques Chirac, choix dû à l'attitude de celui-ci lors de l'élection présidentielle et au poids dominant du groupe UDR à l'Assemblée. Mais l'UDR ne détient plus qu'un tiers des portefeuilles, au côté de centristes et de non-parlementaires. Le « changement » annoncé par le nouveau président de la République se traduit par des démarches symboliques qui visent avec plus ou moins de bonheur à une plus grande simplicité dans les contacts avec les Français. Le président de la République s'efforce d'ouvrir un dialogue avec l'opposition sans trouver un véritable écho.

Cependant, des mesures importantes sont adoptées : loi du 5 juillet 1974 qui abaisse à dix-huit ans l'âge de la majorité, loi du 31 décembre 1975 qui modifie le statut de Paris, doté enfin d'un maire élu. D'autre part, le Congrès adopte le 21 octobre 1974, par 488 voix contre 273, une révision de la Constitution qui étend à 60 députés ou sénateurs le droit, jusque-là dévolu au président de la République, au Premier ministre, aux présidents des Assemblées, de déférer une loi au Conseil constitutionnel avant sa promulgation. Cette disposition, qui sur le moment ne frappe guère, est à l'origine des interventions croissantes du Conseil constitutionnel, juge de la conformité à la Constitution du travail législatif. A la souveraineté de la loi, chère

à la tradition républicaine, s'oppose une manière de gouvernement des juges, un pouvoir de contrepoids, issu de la tradition libérale.

A côté de ces réformes politiques sont prises des réformes qui touchent aux mœurs. Elles veulent répondre aux aspirations libertaires et individualistes caractéristiques de l'esprit du temps. La loi du 17 janvier 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse est adoptée par une « majorité d'idées » qui associe la gauche et une minorité de la majorité gouvernementale. Le ministre de la Santé, Simone Veil, s'est efforcé de présenter la loi dépénalisant l'avortement comme un moindre mal, l'avortement étant une « formule de détresse ». En fait, l'application de la loi ne se fera pas dans l'esprit qui a présidé à son vote. Une loi du 11 juillet 1975 facilite les procédures de divorce. En revanche, les projets relatifs aux réformes économiques et sociales n'aboutissent pas, ainsi du rapport de la commission présidée par Pierre Sudreau sur la réforme de l'entreprise.

### **III.b.2. Le poids de la crise.**

En fait, une partie de la majorité parlementaire est réservée devant les projets présidentiels. Les interventions croissantes du président de la République dans la conduite directe des affaires, une appréciation différente de l'attitude à observer face à la crise économique, un désaccord sur l'Europe (c'est le 12 juillet qu'intervient l'accord de Bruxelles sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel), toutes ces raisons sont aux origines de la démission, le 25 août 1976, du Premier ministre. Il affirme publiquement, et de façon inhabituelle, ne pas disposer des moyens nécessaires pour assurer ses fonctions.

Jacques Chirac est remplacé par Raymond Barre, professeur d'économie politique, ancien vice-président de la Commission des Communautés économiques européennes, ministre du Commerce extérieur depuis janvier 1976, qui n'appartient à aucune formation politique et reçoit pour première mission de lutter contre l'inflation. Il prend en même temps les portefeuilles de l'Economie et des Finances. La stabilité monétaire et l'équilibre des échanges extérieurs deviennent la priorité. Dans cette politique d'austérité, le Premier ministre trouve des oppositions au sein même de sa majorité. Chirac prend la tête du mouvement gaulliste, rebaptisé RPR (Rassemblement pour la République), qui adopte une attitude critique vis-à-vis du gouvernement. Aussi Raymond Barre recourt-il volontiers, tout au long des gouvernements successifs qu'il préside jusqu'en mai 1981, à l'article 49-3, qui dispose que le texte proposé est adopté si une motion de censure ne recueille pas de majorité. De vives frictions opposent, dans la majorité gouvernementale, le RPR et l'Union pour la démocratie française (UDF), constituée à la veille des élections de 1978. Ce cartel électoral réunit : le Parti républicain, issu des républicains indépendants ; le Centre des démocrates-sociaux, ne de la réunification des centristes d'inspiration démocrate-chrétienne ; et les radicaux, entendons ceux qui n'acceptent

pas, à l'inverse du Mouvement des radicaux de gauche, l'entente avec les socialistes ou les communistes.

A gauche, les négociations en vue de mettre à jour le Programme commun échouent en septembre 1977. Conséquence de cette division, l'opposition ne trouve pas, aux législatives de mars 1978, le succès que pouvaient lui laisser escompter les sondages ou les municipales de 1977. Mais, pour la première fois depuis la guerre, le Parti socialiste devance le Parti communiste, indice d'un rééquilibrage important au sein de la gauche. Dans la majorité, qui a environ 80 sièges de plus que ses adversaires, le RPR, tout en demeurant le groupe le plus important, connaît un tassement au profit de l'UDF.

Un nouveau gouvernement Barre est formé au lendemain des élections. Mais, en fait, chacun a désormais le regard fixé sur l'élection présidentielle. La désunion reste entière à gauche, elle n'est pas moins grande dans le camp majoritaire. Raymond Barre poursuit la politique de redressement du franc et du commerce extérieur, sans parvenir à empêcher la montée du chômage. Les initiatives réformatrices du président de la République s'estompent, tandis que certaines orientations marquent la volonté de rassurer la partie la plus conservatrice de l'opinion, ainsi le vote à la fin de la législature de la loi « sécurité et liberté », critiquée bien au-delà de l'opposition.

Le président de la République, très présent dans le jeu politique intérieur, est cependant soucieux de s'affirmer avant tout en politique extérieure. S'il poursuit pour l'essentiel les orientations de ses prédécesseurs, il donne l'impression de manquer de fermeté face à l'Union soviétique et de nourrir des illusions sur le dialogue avec celle-ci en rencontrant Brejnev à Varsovie, le 19 mai 1980, quelques mois après l'intervention soviétique en Afghanistan.

### ***III.c. L'alternance de gauche***

#### **III.c.1. La gauche l'emporte.**

L'élection présidentielle oppose, outre les « petits candidats », les représentants de chacune des grandes formations politiques. Le premier tour, le 26 avril, est marqué par le recul important du Parti communiste : avec 15,34 % des suffrages exprimés, Georges Marchais arrive au quatrième rang, après Jacques Chirac (17,99 %), François Mitterrand (25,84 %) et Valéry Giscard d'Estaing (28,31 %). L'écart entre le président sortant et son adversaire socialiste est plus faible que prévu.

Au second tour, François Mitterrand, qui fait campagne sur le thème de la « force tranquille », attire à lui les suffrages des petits candidats de gauche et des écologistes. Il obtient le ralliement du Parti communiste. Enfin, une frange de l'électorat gaulliste vote pour lui par hostilité à Valéry Giscard d'Estaing. Le taux de

participation s'élève. Les abstentions passent de 18,9% au premier tour à 14,13 %. François Mitterrand l'emporte, le 10 mai, par 52,22 % des suffrages exprimés alors que Valéry Giscard d'Estaing en compte 47,77 %. Le président sortant est incontestablement victime de l'usure du pouvoir. Surtout, son adversaire, à cause du recul du Parti communiste, paraît moins dépendant de celui-ci que sept ans plus tôt. La France élit le premier président socialiste au suffrage universel.

L'alternance politique se fait par la voie de l'élection présidentielle. Les institutions de la V<sup>e</sup> République supportent sans mal l'épreuve. Le nouveau président de la République forme un gouvernement dirigé par le socialiste Pierre Mauroy, sans faire appel aux communistes, choix qui rassure l'opinion. L'Assemblée est dissoute et les élections législatives des 14 et 21 juin, dominées par un fort abstentionnisme (plus de 29 %), venu essentiellement de la droite, montrent que les Français veulent confirmer le succès du président de la République. Le recul communiste s'affirme (16,12 % des exprimés) ainsi que la poussée du Parti socialiste (37,77 %), rallié par nombre d'électeurs qui veulent mettre en tête le candidat socialiste face au candidat communiste. Au soir du second tour, le Parti socialiste a 285 élus ; il dépasse de 40 sièges la majorité absolue. Le Parti communiste passe de 86 à 44 députés. L'opposition comporte 157 élus, dont 88 RPR et 62 UDF. Désormais, majorité parlementaire et majorité présidentielle concordent. Tel est le vœu des électeurs, fidèles à l'esprit des institutions. Mais, désireux d'une alternance politique, ils ne souhaitent pas un profond changement de société, comme le croient un temps les vainqueurs.

### **III.c.2. De l'« état de grâce » à la rigueur.**

Le nouveau gouvernement Mauroy comporte quatre ministres communistes sur quarante-quatre membres. Leur présence, bien que limitée, témoigne de la volonté du président de la République d'associer au pouvoir toutes les composantes de la gauche et de mettre en œuvre les grands aspects de son programme.

Une politique de relance de l'économie, appuyée par des mesures sociales, vise à enrayer le chômage. Un certain nombre de groupes industriels et les grandes banques sont nationalisés. D'importantes lois étendent la décentralisation et concernent les relations sociales dans l'entreprise.

Soutenue au départ par l'attitude favorable de l'opinion (l'« état de grâce »), l'expérience socialiste se heurte bien vite à la contrainte des réalités économiques. En juin 1982, il est indispensable d'engager un plan de rigueur, renforcé au printemps 1983. La charge idéologique de certains projets et les maladroites des gouvernants amènent un reflux de l'opinion, sensible dès les premières élections partielles du début 1982, et qui s'affirme aux municipales de 1983. Enfin, les relations entre socialistes et communistes se détériorent, malgré la participation gouvernementale du PCF, qui se sent otage. En juillet 1984, François Mitterrand, quelques semaines après

la manifestation populaire contre le projet relatif à l'enseignement privé, ressenti comme une atteinte à la liberté d'enseignement, fait appel à un nouveau Premier ministre, Laurent Fabius. Le Parti communiste met alors fin à la participation gouvernementale : la politique de rigueur et de modernisation rencontre son hostilité croissante.

### **III.c.3. La cohabitation.**

Les élections de mars 1986, grâce à l'introduction de la représentation proportionnelle, ne donnent à l'opposition RPF et UDF, qui obtient 44,7 % des suffrages exprimés en métropole, qu'une majorité de justesse en sièges. La consultation confirme à la fois la montée du Front national (9,80 %), aux thèmes xénophobes, et la poursuite du recul du Parti communiste (9,60 %), victime de la mauvaise image de l'URSS dans l'opinion. de ses campagnes contre le Parti socialiste, de son vieillissement. Le régime connaît une nouvelle alternance politique et l'épreuve d'une cohabitation entre le président de la République et la majorité parlementaire. François Mitterrand appelle Jacques Chirac à former le gouvernement, qui engage une politique libérale, marquée notamment par la privatisation d'entreprises nationalisées. Le président de la République prend à l'occasion ses distances.

Se présentant en candidat de rassemblement, François Mitterrand, dès le premier tour des élections présidentielles, avec 34,1 % des suffrages, devance ses rivaux : Jacques Chirac du RPR (19,9 %) et Raymond Barre (16,5 %) qui n'a pas derrière lui l'ensemble de l'UDF. Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national, qui fait campagne sur le thème de la sécurité et de l'immigration, obtient 14,4 % des suffrages. Le président sortant est élu sans difficulté au second tour avec 54 % des voix. Il désigne comme Premier ministre Michel Rocard, adepte d'un socialisme moderne, et il dissout l'Assemblée. Les élections ne donnent qu'une majorité relative au Parti socialiste. Le Premier ministre, qui fait entrer dans son gouvernement certaines personnalités centristes ralliées à titre individuel et des membres de la « société civile », n'a de majorité qu'avec l'abstention, ou le soutien, des communistes ou des centristes. Michel Rocard n'est guère soutenu par le président de la République. Sensible à l'état de l'opinion, il n'engage guère de réformes. François Mitterrand, désireux d'une politique plus marquée à gauche, remplace le 15 mai 1991 Michel Rocard par Edith Cresson, première femme à accéder à ces fonctions. Elle ne parvient pas à assurer son autorité, cependant que les difficultés économiques et sociales s'aggravent. Après les élections régionales et cantonales de mars 1992, Pierre Bérégovoy, le ministre des Finances, succède à Edith Cresson le 2 avril. Dans une conjoncture dominée par les « affaires » et la montée du chômage, le Premier ministre fait approuver de justesse par le référendum du 20 septembre 1992 le traité de Maastricht sur l'Union européenne. Aux élections législatives des 21 et 28 mars

1993, la gauche obtient « le plus bas score de la V<sup>e</sup> République à des élections législatives » (H. Portelli) avec 30,76 % des suffrages (dont 19,2 au PS). La droite obtient 44,12 % des voix, le Front national 12,52. Le mode de scrutin entraîne un succès exceptionnel de la droite qui gagne 485 sièges, dont 242 au RPR. Le président de la République nomme Premier ministre Edouard Balladur ; une deuxième cohabitation s'engage, moins conflictuelle que la précédente. Elle est vite dominée par la campagne présidentielle, qui oppose deux candidats issus du gaullisme, le Premier ministre, soutenu par le gros de l'UDF, et Jacques Chirac. Celui-ci n'a que 20% des suffrages au premier tour, et il est devancé par le socialiste Lionel Jospin. Mais au second tour, Jacques Chirac l'emporte par 53 % des voix, et désigne Alain Juppé pour former le gouvernement.

Les réformes de la Sécurité sociale engagées par le Premier ministre suscitent d'importants mouvements sociaux. Ils sont avant tout le fait des salariés du secteur public, mais l'opinion est de plus en plus critique vis-à-vis du Premier ministre dont elle n'apprécie pas le style volontariste, et à qui elle reproche de ne pas résoudre le problème du chômage.

Soucieux d'éviter une année de campagne électorale avant les élections prévues pour 1998, le président de la République dissout l'Assemblée le 21 avril 1997. Les élections (25 mai - 1<sup>er</sup> juin) sont marquées par l'ampleur de l'abstentionnisme (31,5 %), le succès du Front national. L'électorat flottant se porte à nouveau à gauche. Celle-ci obtient 42 % des suffrages exprimés contre 36 % à la droite, 15 % au Front national. Le scrutin majoritaire et le maintien du Front national dans les élections triangulaires au second tour donnent à la gauche 321 élus, et 258 à la droite. Lionel Jospin devient Premier ministre et forme un gouvernement qui incarne la majorité « plurielle », avec des ministres communistes et Ecologistes. La France entre à nouveau dans la cohabitation.